



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION RÉGIONALE
LA RÉUNION

Rapport de développement durable

2022



ÉDITO

L'ONF, un partenaire national chargé, avec l'appui de l'État et des collectivités territoriales, de la conservation et de la valorisation économique et sociale du patrimoine forestier de La Réunion et de Mayotte.

Gestionnaire de plus de 40% du foncier de La Réunion et de 16% à Mayotte, l'Office national des forêts est, avec l'appui de l'État, de l'Union Européenne et des collectivités territoriales, notamment le Département, partenaire historique primordial, et en liaison avec les autres institutions environnementales, comme le Parc national, l'acteur historique déterminant de la conservation des forêts publiques, de l'accompagnement de la filière bois, de la prévention des risques naturels, de l'accueil du public et de l'insertion sociale, ainsi que du développement touristique en forêt.

L'année 2022 a été intense pour notre établissement au niveau national, avec des incendies majeurs en Métropole touchant des régions non concernées jusqu'alors, et avec des massifs entiers impactés par le dépérissement suite aux sécheresses de ces deux dernières années.

C'est également l'année d'une plus grande prise de conscience des élus et du grand public sur l'impact du changement climatique, sur la vulnérabilité de la forêt, mais également sur l'importance des missions de l'ONF et sur l'engagement remarquable de ses personnels en ces moments difficiles.

Avec l'annonce par Météo France de saisons sèches plus intenses et de saisons des pluies plus tardives, la forêt réunionnaise est également confrontée à un risque accru d'incendie. De même, avec l'augmentation du niveau des océans, l'impact du recul du trait de côte est de plus en plus visible.

De même, la préservation des forêts de Mayotte, soumises à une très forte pression de défrichement, est un enjeu fondamental en matière de biodiversité et de production d'eau potable de l'île aux parfums.

Pour répondre à l'enjeu majeur de l'adaptation des forêts au changement climatique, des moyens supplémentaires importants ont été mis en œuvre par l'État au travers du plan de relance et de France 2030, première étape d'un mécanisme de financement pérenne de renouvellement forestier, et par le Département au travers de financements supplémentaires, notamment des programmes de lutte contre les invasives et de reconstitution des peuplements de tamarins dépérissant ou anciennement incendiés.

Après la signature fin 2021 du plan de massif du volcan, déclinaison opérationnelle du PDPFCI (Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies), ceux des Hauts sous le vent et des Hauts de Saint Denis sont en cours d'élaboration, dans le cadre d'une large concertation.

À Mayotte, outre un vaste programme de reboisement de têtes de bassins versants, la signature, le 5 mai 2023 de la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) de la réserve naturelle nationale des forêts de Mayotte qui couvre 51% des forêts publiques de l'île, permet de rendre opérationnel cet important instrument de conservation.

Je vous invite à découvrir notre rapport de développement durable annuel. Il n'a pas pour ambition de décliner la totalité de l'activité 2022, mais de mettre en valeur les réalisations les plus emblématiques des différents services de l'ONF à La Réunion et à Mayotte.

Merci aux collègues ONF de La Réunion et de Mayotte pour la qualité de leur travail, réalisé dans des conditions parfois difficiles, et pour leur engagement dans les situations urgentes ou de crise.

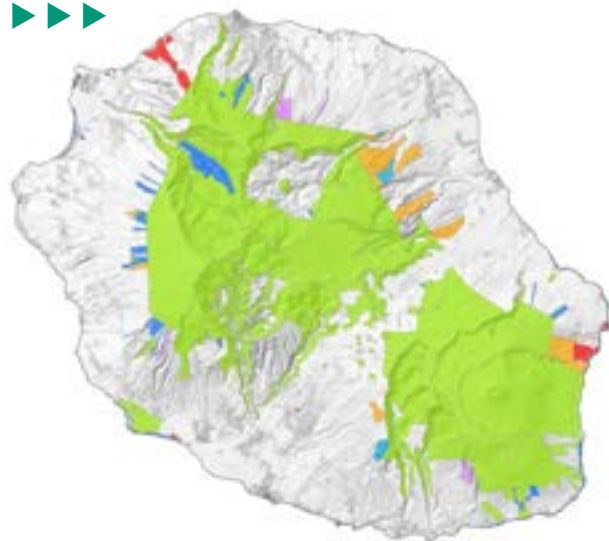
Sylvain Léonard, Directeur régional
ONF - La Réunion

LES SURFACES DE LA FORÊT

LA RÉUNION ►►►►►►►►►►

Surface totale : 101 471 ha

- **FORÊTS DOMANIALES**
3 246 ha • 3 % du domaine forestier
- **FORÊTS DÉPARTEMENTO-DOMANIALES**
92 008 ha • 91 % du domaine forestier
- **FORÊTS DÉPARTEMENTALES**
3 693 ha • 4 % du domaine forestier
- **FORÊTS RÉGIONALES**
791 ha • 1 % du domaine forestier
- **FORÊTS COMMUNALES**
532 ha • 1 % du domaine forestier
- **FORÊTS D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**
1 201 ha • 1 % du domaine forestier



◀◀◀◀ MAYOTTE

Surface totale : 7 063 ha

- **FORÊT DÉPARTEMENTALE AMÉNAGÉE** : 4 392,4 ha
● 1 015,3 ha rattachés au régime forestier (nov. 2020)
- **FORÊT DOMANIALE AMÉNAGÉE** : 1 121,9 ha
● 215,8 ha rattachés au régime forestier (nov. 2020)
- **AUTRE ÉTABLISSEMENT PUBLIC** : 317,8 ha
(non aménagé)
- **MANGROVES AFFECTÉES OU PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL** : 629,6 ha
(hors régime forestier)

À PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ONF

Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, l'ONF rassemble près de **9 000 professionnels** œuvrant au service de la gestion de **11 millions d'hectares** de forêts publiques, en Métropole et en Outre-mer. Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement de ces espaces. Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : **répondre aux besoins des hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public.**

L'ONF réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies. Des prestations et des services « sur-mesure », dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux collectivités et aux entreprises.



© Yabalex

À PROPOS DE L'ONF RÉUNION

L'ONF occupe à La Réunion une position privilégiée par **l'importance du domaine géré** (40 % de la superficie totale de l'île), par **l'étendue de ses missions**, par **la variété des milieux naturels** (des forêts humides des hauts au volcan minéral) et par **sa forte implication comme acteur de développement local**. Il représente le gestionnaire majoritaire des sites intégrés dans la zone de cœur du nouveau Parc national de La Réunion.

L'ONF y conduit la politique forestière voulue par le Conseil départemental sur ses propriétés, sous la forme d'**une gestion multifonctionnelle visant à répondre, de manière intégrée aux besoins** :

- **écologiques** : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, restauration des écosystèmes naturels, prévention des incendies ;
- **économiques** : gestion de forêts de production, exploitation de bois, approvisionnement de la filière bois ;
- **sociaux** : la forêt est un gisement d'emplois au travers notamment de programmes d'insertion, dans une île qui se caractérise par une population très jeune (32 % de moins de 20 ans) et par un taux de chômage élevé (23 %) ;
- **d'accueil du public** : entretien de près de 1 000 km de sentiers de randonnée ainsi que d'aires d'accueil, étude de schéma de valorisation écotouristique des différents massifs ;
- **de prestations de services au bénéfice des collectivités** (paysage, infrastructures routières, Arbre Conseil, équipement d'accueil).

Le **Conseil départemental de La Réunion** est le principal partenaire de l'ONF sur l'île : 95 % du domaine géré relève du statut départemental ou départemental. Par les financements propres qu'il apporte, il est le premier donneur d'ordre de l'ONF. À ses côtés, l'ONF poursuit localement son rôle d'acteur social en pérennisant l'activité d'insertion.



Les travaux réalisés sont cofinancés par le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural – FEADER** – et le **Fonds Social Européen – FSE** – avec le soutien financier du Département et de l'État.



Abeille sur un Bois de joli cœur

© Yabalex

Résultat 2022 (en millions d'euros)	LA RÉUNION	MAYOTTE
Produits du domaine	+ 1 361	+ 13
Activités travaux et services	+ 10 420	+ 33
Produits activités annexes	+ 102	–
Chiffre d'affaires	+ 11 913	+ 47
Variations de stocks	- 86	–
Production immobilisée	+ 509	–
PRODUCTION	+ 12 336	+ 47
CHARGES EXTERNES (sous-traitance)	- 3 490	- 684
VALEUR AJOUTÉE	+ 8 846	+ 637
Subventions	+ 4 246	+ 797
Charges de personnel	- 11 845	- 439
Impôts	- 1212	- 37
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 35	- 315

SERVICE FORÊT MILIEUX NATURELS (SFMN)

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

En charge de toutes les opérations concernant la gestion durable des forêts relevant du régime forestier, le service forêt :

- élabore les aménagements forestiers et les plans de gestion des réserves biologiques,
- pilote la conservation de la biodiversité fortement menacée à La Réunion par les espèces exotiques envahissantes,
- gère des **lots de chasse** (tangué, lièvre et gibiers à plumes) et le bail de chasse au cerf de Java de La Roche Écrite.
- pilote chaque année la **programmation des travaux sylvicoles** à réaliser l'année suivante. L'exercice mobilise l'ensemble des Techniciens Forestiers Territoriaux qui, sur la base du plan d'action prévisionnel inscrit dans l'aménagement forestier de chaque forêt (une cinquantaine), vont réaliser le bilan des travaux réalisés l'année N et proposer les travaux de l'année N+1.
- fait la **synthèse des propositions** qu'il priorise en fonction des cadrages budgétaires pour aboutir à des programmes qui feront l'objet de demandes de subventions (FEADER, Conseil Départemental). Le processus complet prend 5 à 6 mois.

10 collaborateurs

Basé à la Direction régionale à La Providence (St-Denis), le service forêt est en charge de différents domaines d'expertise :

- aménagement forestier
 - sylviculture
 - écologie
 - analyse cartographique et gestion des bases de données géographiques (SIG)
- des compétences reconnues en **ingénierie technique de gestion des milieux naturels**
- des **expertises** et un **appui technique**

La Liane papillon colonise la canopée et empêche la photosynthèse. Durant les prospections, **2819 graines** ont été récoltées au pied des semenciers et mises en production. Elles sont destinées à des **replantations prévues dès 2023**, en in-situ dans une forêt en reconstitution à Cayenne et en ex-situ dans l'arboretum d'Aurère. Avec les résultats de l'état des lieux des semenciers de Mafate, l'ONF a engagé courant 2022 **des actions de déliantage et de badi-geonnage au goudron de Norvège** sur 16 individus identifiés comme prioritaires.



Benjoin surplombant une mer de Liane papillon, qui l'envahira bientôt



Cartographie des Benjoins prioritaires aux actions de déliantage et de pose de goudron

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS MARQUANTS EN 2022 :

Mise en œuvre de Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveur de la flore réunionnaise menacée

Dans le cadre de la **Mission d'Intérêt Général "biodiversité" 2022 (MIG BIO)**, financée par l'État et en partenariat étroit avec le **Conservatoire Botanique National de Mascarin**, l'ONF Réunion a contribué à la **mise en œuvre de deux Plans Nationaux d'Actions (PNA)** en faveur de la flore réunionnaise menacée : le PNA « Bande adlittorale xérophile » et le PNA « Espèces végétales au bord de l'extinction ». **Ces outils stratégiques et opérationnels visent à assurer la conservation d'espèces menacées.**

Ainsi, l'ONF a mené en 2022 des travaux de **lutte contre les espèces exotiques envahissantes** et des **travaux de restauration des habitats** visant à sauver **6 espèces végétales** concernées par les PNA. Il s'agit d'Abutilon extipulare (Mauve), Latania lontaroides (Latanier rouge), Persicaria poirerii, Tabernaemontana persicariifolia (Bois de lait), Terminalia bentzoe subsp. bentzoe (Benjoin) et Volkameria heterophylla (Bois de chenille). Au total, **60 individus** ont bénéficié de ces actions sur une superficie de **21,5 ha** dans les forêts de Mafate, de la Grande Chaloupe et de la Providence.

En parallèle, une étude visant à **renforcer la population de Benjoin** dans les bas de Mafate menée en 2022 a permis de réaliser un **état des lieux de la population** de cette espèce endémique.

Au total **46 individus** naturels ont été dénombrés dans Mafate. En **danger critique d'extinction**, ils sont menacés par le braconnage (écorçage) et les phénomènes d'invasions biologiques.



Abutilon extipulare



Volkameria heterophylla

Traces d'écorçage ancien sur le tronc d'un Benjoin

2022, un engagement renforcé dans la filière bois énergie

En plus de faire des tests de mobilisation des sous-produits d'exploitation de cryptomeria, l'année 2022 a été marquée par la signature de la convention tripartite avec l'organisme de recherche appliquée, le **CIRAD** et le producteur d'électricité **Albioma**. Celle-ci vise à prolonger les essais, optimiser les itinéraires techniques et la chaîne d'approvisionnement mais aussi de développer la recherche et la sylviculture du Cryptomeria et de l'Acacia.

Ce partenariat a été renforcé par l'appui du **Conseil départemental** de La Réunion et la réponse commune à un **appel à projets** pour obtenir des moyens conséquents sur 5 ans, remporté en 2023. Ce projet nommé **GIROFLEE (Gestion Innovante des Ressources Forestières pour une Énergie durable)**, porté par un consortium public/privé pluridisciplinaire, va permettre de **tester, démontrer et évaluer différentes innovations de gestion forestière** sur les plans techniques, économiques, environnementaux et réglementaires. Ces derniers feront levier d'une part en vue du déploiement d'une filière bois énergie sur un modèle co-construit et d'autre part, avec les autres parties prenantes et enjeux du secteur forestier (bois d'œuvre, lutte contre les invasives), en mettant en avant les bénéfices mutuels par une approche décloisonnée.

Les objectifs spécifiques consisteront à :

- **renforcer les connaissances de la ressource forestière et de son environnement**, afin d'évaluer les gisements durablement exploitables et assurer la pérennisation de cette ressource dans le temps ;
- **expérimenter des innovations d'itinéraires techniques de gestion et/ou exploitation et produire les indicateurs pluriannuels** permettant d'évaluer leurs performances et leurs impacts ;
- **définir collectivement un modèle socio-économique durable et pérenne** pour la filière Bois-Energie dans toutes ses composantes et ses finalités (bois bûche, charbonniers, élevage...);
- **développer des méthodologies d'évaluation adaptées au contexte de La Réunion et les traduire de façon opérationnelle** dans les itinéraires techniques au regard des critères de durabilité issues des exigences réglementaires - actuelles et futures - de la Directive Européenne RED II et l'application de son décret dans le Droit Français.

L'ONF fournit dans ce cadre à la fois un **terrain d'expérimentation** (les forêts gérées), **une base de données fournie**, mais aussi **une expertise technique**. Les équipes du service forêt et milieux naturels (SFMN) se sont également largement impliquées dans les pistes de réflexion et de recherche (essais d'exploitation en condition réelles, cubage précis, inventaires, etc.). **L'ONF joue donc un rôle prépondérant dans ce partenariat** et la construction du projet GIROFLEE, notamment par la définition d'objectifs et la rédaction de fiches action.

L'une des premières attentes est également d'apporter un éclairage sur la réglementation RED II. Un test grandeur nature sera réalisé sur une première éclaircie dans les cryptomerias afin de tester les évaluations de volume, la logistique, la décomposition des prix etc.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SDAT)

14 collaborateurs

Basé à la Providence à Saint-Denis, le SDAT est un service technique en charge de plusieurs domaines de compétences :

- **paysage,**
- **risques naturels,**
- **accueil du public,**
- **infrastructures et bâtis** sur l'ensemble de la direction régionale,
- **ingénierie financière** et marchés publics.

UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES PARTENAIRES

Plusieurs programmes financiers ont été mis en œuvre, pour les opérations, tout au long de l'année 2022 :

- **1,2 million d'euros** dans le cadre de l'accueil du public, avec le Conseil départemental ;
- **4,3 millions d'euros**, dans le cadre des entretiens des sentiers et sites d'accueil du public de l'ONF, avec le Conseil départemental ;
- **550 000 euros** de financement européen pour les routes forestières et **700 000 euros** pour la DFCI (Défense des forêts contre les incendies).
- **Deux missions d'intérêt général** pour le compte des Ministères de tutelle (agriculture, environnement) pour la gestion des risques naturels.

Les autres programmes financiers sont le FIRT (fonds d'investissement routes et transports, géré par la Région) et le financement local avec les collectivités territoriales (convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le TCO, et la mairie de Saint-Paul).

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS MARQUANTS EN 2022 :

Érosion du littoral et recul du trait de côte : réhabilitation d'une portion de plage en forêt domaniale de Saint-Paul

Phénomène naturel progressif, l'érosion des côtes peut être aggravée par **l'activité humaine** et sous l'effet des **dérèglements climatiques** (hausse du niveau de la mer, atténuation du rôle de barrière des récifs coralliens). À la Réunion, **l'ONF assure la gestion de plusieurs forêts domaniales littorales** : des milieux riches mais également fragiles qui n'échappent pas à ce phénomène.

Avec la volonté de promouvoir le rôle des écosystèmes naturels dans l'adaptation et l'amélioration de la résilience des territoires littoraux, **le Ministère de la transition écologique a lancé en 2019 un appel à projets** intitulé « Des solutions fondées sur la nature pour des territoires littoraux résilients ». Porté par la mairie de Saint-Paul en partenariat avec l'ONF et le CEDTM, **le projet de réhabilitation d'une portion de la plage de sables basaltiques** sur le secteur de Cambaie figure parmi les lauréats de cet appel à projets.

Ainsi, de 2019 à début 2023, une portion du littoral de Cambaie a vu se mettre en œuvre diverses actions comme **l'enlèvement des espèces exotiques envahissantes**, **le reprofilage de la plage** pour retrouver un profil plus doux, adapté à la dissipation de l'énergie de la houle, et **la restauration de la succession végétale** inféodée au littoral sableux.

Toutes ces opérations ont été suivies de près (profil topographique de la plage, recolonisation du milieu par les espèces endémiques ou indigènes) pour permettre les retours d'expériences et partager les résultats obtenus.



Littoral de Cambaie avant travaux



Littoral de Cambaie après travaux

Poursuite de la révision de la stratégie de protection des forêts contre les incendies

Les conditions de propagation et d'intensité des feux de forêt sont fortement liées aux conditions météorologiques. L'évolution des conditions de température et de sécheresse provoquée par les **dérèglements climatiques** en cours favorise donc le développement des feux de forêt et de végétation.

Dans ces conditions, disposer d'une **stratégie départementale de protection des forêts contre les incendies**, adaptée au territoire, est une nécessité absolue. Dans la continuité des actions menées ces dernières années, l'ONF Réunion **poursuit la révision de cette stratégie** pour le compte de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) en **actualisant les plans de massifs DFCI**, déclinaisons opérationnelles du Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI).

Après la validation en 2021 du plan de massif du volcan, le travail de concertation avec l'ensemble des différents partenaires tels que le SDIS, le Parc national, la DEAL, l'EMZ et les collectivités locales, a permis d'aboutir à **une stratégie commune pour les massifs des Hauts-sous-le-vent et des Makes**, territoires des grands feux du Maïdo qui ont marqué La Réunion ces dernières années. Conformément aux engagements internationaux de la France en tant que signataire de la convention du patrimoine mondial de 1972, et compte tenu de l'inscription en 2010 des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion » par l'UNESCO sur la liste du **patrimoine mondial**, ce document sera soumis sur 2023 à **évaluation environnementale UNESCO** pour permettre de justifier la stratégie retenue au regard de la **préservation du Bien Inscrit**.

Aménagement du sentier littoral ouest de Saint-Paul

Au cœur d'une agglomération en expansion, le TCO et l'ONF se sont accordés pour améliorer les **aménagements du sentier littoral ouest** de la forêt péri-urbaine de Saint-Paul. Augmentation de la population, attente sociale en évolution, modification des pratiques et des mobilités, recherche d'îlot de fraîcheur : autant d'enjeux qui constituent le défi de ce projet.

Les améliorations apportées par cette opération livrée en 2022 portent notamment sur :

- **l'accueil pour tous** avec des aménagements dédiés aux personnes à mobilité réduite,
- **la pratique sportive au quotidien** avec la création de zone de barhitting, de terrain de pétanque, de parcours sportifs et un éclairage adapté en milieu naturel pour la préservation des espèces,
- **la contribution au développement des mobilités actives** sur la commune via la création d'une voie partagée et de stationnement vélo permettant, entre autres, de relier en toute sécurité et à vélo les secteurs de Cambaie et le front de mer de Saint-Paul.



Passerelle accessible à tous



Voie partagée vélos/piétons

L'objectif d'**améliorer le cadre de vie des citoyens tout en préservant cet espace naturel sensible** en partie en réserve naturelle nationale de l'Étang de Saint-Paul est atteint, comme le montre le doublement de la fréquentation cycliste avant et après travaux.

Pour mener à terme ce projet, l'ONF et le TCO ont décidé de poursuivre l'aménagement de cette forêt sur 2023 au travers de la **signalétique directionnelle et informative** et la mise en place de **parcours de course d'orientation**.

AGENCE TRAVAUX EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

3 unités de production
13 conducteurs de travaux
130 ouvriers forestiers dont :

- 3 menuisiers
- 4 pépiniéristes
- 5 bucherons
- 5 apprentis

EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Basée sur la commune du Tampon, l'Agence travaux s'appuie sur **son réseau de pépinières** et sur son **atelier bois** pour intervenir dans les espaces naturels de l'État et du Conseil départemental.

Ses missions sont nombreuses :

- **Réaliser des travaux d'investissement, d'entretien et d'accueil du public** (sentiers, sites d'accueil) ;
- **Mener des interventions en lien avec la sylviculture, le génie végétal, le tourisme de nature** (sentiers, kiosques, tables, bancs, rambardes et platelages...);
- **Intervenir sur des actions de protection de l'environnement et de reconstitution de la biodiversité** (renaturation de forêts de bois de couleurs et lutte contre les espèces envahissantes végétales) ;
- **Assurer l'approvisionnement** des acteurs de la filière bois locale ;
- **Répondre aux clients publics, privés ou particuliers** désireux d'interventions avec le savoir-faire de l'ONF.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS MARQUANTS EN 2022 :

Remise en état du sentier Trou de fer

Le sentier menant au point de vue de Trou de fer, dans la forêt de Bélouve a fait l'objet **d'une remise en état**. Celui-ci traversant de nombreuses zones humides subit une pluviométrie intense entraînant un ravinement important. Il est notamment soumis à une **forte fréquentation touristique** (66 243 passages en 2020, avant sa fermeture en raison de l'effondrement de falaise à proximité du belvédère). Extrêmement boueux et dégradé, il entraînait une divagation permanente des marcheurs, impactant le milieu naturel.

Plusieurs ouvrages ont donc été construits et installés par les équipes d'ouvriers, **afin d'améliorer le confort des visiteurs** et dans un but également de **préservation du milieu naturel** : un platelage surélevé pour franchir les portions marécageuses ainsi que des marches et dalots. **Deux passerelles** en très mauvais état ont également été remplacées.

Un premier tronçon a été réalisé dans le cadre du PPI 2017-2018 et le deuxième tronçon concerne la partie du gîte de Bélouve jusqu'au croisement avec le sentier de l'École Normale.

Cette opération fait l'objet d'une concertation et collaboration étroites et préalables entre les services du **Conseil départemental, du Parc national et de l'ONF**.

Modernisation des pépinières de L'Étang-Salé et des Makes, dans le cadre du plan France Relance

L'ONF a bénéficié l'année dernière d'une **aide financière de l'État d'un montant de 73 000 €**, dans le cadre du **Plan France Relance**, pour **moderniser deux de ses pépinières** : celle de L'Étang-Salé (essences du littoral et de forêt semi-sèche) et celle des Makes (essences de bois de couleur des hauts). Le but était de **renforcer la productivité des pépinières forestières et de fournir des espèces endémiques** à l'ensemble de l'île. Les quatre pépinières de l'ONF produisent **57 000 plants** par an et pour répondre à une demande croissante (notamment dans le cadre du plan départemental 1 million d'arbres) il était nécessaire d'augmenter la production annuelle à **100 000 plants en cinq ans**.



Platelage surélevé sur le sentier de Trou de fer



Pépinière de L'Étang-Salé

Cette aide a engendré l'achat de **30 000 godets carrés anti-chignon** évitant un enroulement des racines, de **3000 caisses** pour optimiser le conditionnement et le transport, ainsi que la **construction de clayettes** permettant aux ouvriers de travailler à hauteur d'homme.

Ces investissements ont permis d'**améliorer les conditions de travail des ouvriers** et de **renforcer la productivité** de 10 000 à 20 000 plants par an, afin de fournir la filière locale.

SERVICE BOIS

De l'amont à l'aval de la filière forêt-bois

Présent de manière transversale sur l'ensemble du domaine en gestion ONF, le service bois travaille en lien étroit avec les différents services internes (SFMN, Unités Territoriales, SDAT...) comme avec les acteurs de la filière forêt-bois, afin d'alimenter le secteur industriel et artisanal local.

En quelques chiffres ...

En 2022, **7 130 m³** de bois « façonnés » (les arbres sont exploités par des entreprises forestières prestataires, mais les produits exploités restent la propriété de l'ONF qui les met en vente pour son propre compte), pour un chiffre d'affaires de **382 k€**, ont été vendus, en priorité au client « Sciages de Bourbon » mais également aux artisans scieurs de la filière bois locale.

- **6 766 m³ de Cryptoméria**, dont 20 % réalisés par la régie ONF et 80 % réalisés par les entreprises externes,
- **364 m³ de Tamarin**, réalisés à 100 % par la régie ONF.

Les ventes de « bois sur pied » (les clients achètent les arbres, les exploitent et deviennent pleinement propriétaire des produits exploités), à destination de particuliers (bois de chauffage), de charbonniers et de scieurs artisanaux de bardeaux représentent **2 444 m³** (206 m³ de Tamarin et 2 238 m³ d'autres essences).

Au total, **9 574 m³ de bois** (façonnés et sur pied) ont été vendus, soit un **chiffre d'affaires annuel de 444 K€**.

La production de l'année 2022, a été réalisée avec des moyens externes limités, en raison de la crise sanitaire. Deux entreprises de travaux forestiers (ETF) ont pu se maintenir en activité ; cette production vient en complément de celle de la régie interne ONF des Hauts sous le vent.

AGENCE TERRITORIALE DE MAYOTTE

NOUVELLE CONVENTION DE GESTION POUR LES FORÊTS DÉPARTEMENTALES

La **convention cadre 2022-2027** pour la gestion durable du domaine forestier départemental signée en octobre 2022 actualise, mais surtout renforce le partenariat entre la **Direction des ressources terrestres et maritimes du Département (DRTM) et l'agence ONF de Mayotte**.

En effet, depuis son implantation à Mayotte en 2012, l'ONF travaille en étroite collaboration avec le **service forestier du Conseil départemental** qui a la particularité de **gérer en direct son patrimoine forestier**. Ainsi, un partenariat unique, de complémentarité technique, d'échanges de compétences et d'informations, ainsi que d'appui mutuel, notamment pour les missions de surveillance du domaine et de police, a été tissé au cours des **dix dernières années**.

LUTTE CONTRE L'IMPLANTATION DES CULTURES EN FORÊTS PUBLIQUES

Dans le contexte socio-économique de Mayotte, les **pressions anthropiques** sont très fortes sur les massifs forestiers et les activités illégales (défrichements, prélèvements de bois, pâturage, déchets, etc.) **menacent l'intégrité et la biodiversité des écosystèmes**.

Dans le cadre d'une **convention** et en complément des actions de surveillance et de police, des **opérations inter-services de destruction de cultures implantées illégalement** en forêts sont menées par l'ONF, le CD, la DAAF et les forces de l'ordre.

En 2022, **plus de 31 hectares de cultures** (banane et manioc essentiellement) implantés en forêts départementales ont ainsi été détruits. Ces surfaces seront reboisées dans les prochaines années avec l'appui des fonds européens.

De la même manière, 3 ha de cultures détruites en 2021 en forêt domaniale **ont été reboisés en 2022**.



Destruction de cultures illégalement implantées en forêts

DÉLIANEMENT DE LA CANOPÉE ET RESTAURATION DE LA DYNAMIQUE FORESTIÈRE NATURELLE

Dans le cadre du **Plan France Relance**, différents travaux ont été mis en œuvre en **2022** pour **lutter contre les espèces envahissantes et restaurer des écosystèmes particulièrement dégradés en forêts domaniales** :

- **délianement de la canopée sur plus de 30 ha** en ciblant les peuplements relativement denses et envahis par les lianes.
- **dégagement de la régénération naturelle d'essences indigènes sur 9 ha** dans des zones déliannées les années précédentes. Cette régénération bénéficie d'un apport de lumière mais demeure fortement concurrencée par les espèces exotiques envahissantes.
- **dégagement-nettoisement des plantations réalisées en 2016 et 2017 sur près de 10 ha**.

Le coût de ces travaux financés à coût complet s'élève à 200 k€.

ENRICHISSEMENT ET REBOISEMENT EN COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

En juin 2022, Electricité de Mayotte (EDM) a réceptionné les travaux réalisés depuis 2019 par l'ONF en compensation du défrichage et de la destruction d'espèces protégées lors de la création d'une ligne à haute tension.

Trois parcelles (13 ha) de peuplements très dégradés en forêt domaniale de Voundzé ont ainsi été reboisées ou enrichies par la plantation de 7 essences locales en mélange.

En forêt domaniale du Mont Combani, des interventions ciblées de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ont été réalisées sur 16 zones de ripisylves d'intérêt botanique.

La totalité des travaux est financée par EDM pour un montant d'environ 375 k€.



Canopée envahie par des lianes



Mise hors sol des tronçons de lianes pour éviter la multiplication végétative



Les équipes d'EDM et de l'ONF en forêt domaniale de Voundzé

tions. Cette composante de la vie de l'établissement **s'enrichit aussi sans cesse de nouveaux apports** (retours d'expérience, évolution des méthodes, progrès techniques). Pour autant, les métiers de terrain s'exercent souvent dans des conditions difficiles : aléas du climat, progression en milieu accidenté, travaux physiques, pénibilité, etc.

C'est dans ce contexte que la **transition intergénérationnelle** a été intégrée au plan stratégique pluriannuel et se décline notamment dans les domaines suivants :

- accompagnement des fins de carrière pour les métiers pénibles par un dispositif de cessation progressive d'activité (CPA) ;
- recours à l'apprentissage et à l'encadrement des équipes d'emplois aidés par des ouvriers expérimentés, aptes à transmettre leurs savoirs et leurs valeurs au service des forêts de la Réunion ;
- favoriser les situations de partage de connaissances via des journées techniques ou des chantiers spécifiques au savoir-faire ONF.

LES EFFECTIFS

En 2022, les effectifs de la direction régionale comptent **210 postes budgétaires**, dont **52 contrats de droit public**, représentant une légère diminution des effectifs d'ouvriers forestiers et de fonctionnaires, avec une proportion légèrement plus marquée de salariés de droit privé dans la structure d'emplois sur des fonctions techniques.

À cet effectif, s'ajoutent **6 apprentis** et **12 volontaires du service civique (VSC)**, au 31 décembre 2022, en stabilité globale par rapport à l'année précédente. A noter que cette catégorie de personnel, après une première expérience réussie au sein de l'établissement, a pu dans plusieurs cas, constituer un excellent vivier pour des recrutements réussis sur des postes pérennes.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'évolution des méthodes pédagogiques, initiée par la crise COVID, a vu la mise en place plus fréquente de **formations à distance**, par l'intermédiaire d'outils informatiques. Cette évolution a aussi permis une **meilleure intégration aux réseaux de communication transverses nationaux**.

L'effort reste maintenu sur **l'acquisition et le maintien des compétences** dans des domaines liés à l'activité : journées techniques, gestion forestière, écologie des milieux... Les services supports ne sont pas en reste avec les formations aux marchés publics, aux outils de gestion/prescription, les métiers spécifiques (finance, RH...).

L'ENCADREMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)

En 2021, l'ONF a poursuivi comme chaque année le partenariat engagé avec le **Conseil départemental** pour encadrer les bénéficiaires sur des **chantiers d'insertion** pour la valorisation des forêts publiques.

Cette action est financée par l'**Union Européenne** au moyen du **Fonds social européen (FSE)** et par le **Conseil départemental**. Cette action permet d'accroître et de compléter l'offre de travaux d'accueil du public, de participer aux actions de lutte contre les espèces envahissantes et de valoriser la ressource du bois de goyavier sur essentiellement l'ensemble des forêts départemento-domaniales.



En complément de cette activité, les **bénéficiaires de PEC**, salariés du Conseil départemental, ont **l'opportunité d'une professionnalisation** dans le milieu naturel. Ainsi ils acquièrent une expérience pratique, notamment sur l'usage des outils mécaniques comme la débroussailleuse et manuels comme le croissant. **Ces salariés du Département s'enrichissent donc d'un savoir-faire dans le milieu naturel, d'un apprentissage à la vie en équipe et à la sécurité au travail sous la supervision constante d'un encadrement approprié**. En effet, ce dernier est assuré par des ouvriers forestiers **reconnus pour leurs qualités professionnelles et managériales** et de surcroît bien implantés dans le tissu social local.

RESSOURCES HUMAINES

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les équipes qui composent les forces vives de l'ONF à La Réunion ont acquis au fil des ans **un savoir-faire et une connaissance unique** qu'il convient de préserver. Connaissance des milieux, des pratiques sylvicoles et d'aménagement en milieu naturel, etc. ; autant de valeur ajoutée, tant humaine que technique, à protéger et à maintenir au gré des transitions entre généra-

LA COMMUNICATION

L'année 2022 s'est inscrite dans la continuité de 2021 avec la nouvelle stratégie de communication nationale déclinée sur 2021-2025, dont les objectifs étaient ciblés avec des thématiques centrales et des chantiers exploratoires identifiés :

- ▶ la gestion forestière et le changement climatique ;
- ▶ la forêt mosaïque et les attentes sociétales.

C'est donc à travers ces directives qu'ont été élaborés nos axes de communication locaux :

- ▶ adapter notre gestion forestière au changement climatique ;
- ▶ développer les interactions avec les parties prenantes ;
- ▶ informer le public sur la filière bois ;
- ▶ valoriser les services environnementaux et la stratégie carbone ;
- ▶ favoriser une organisation collaborative et déconcentrée (communication interne).

À travers des séquences variées, menées avec la participation habituelle et efficace de tous les personnels ressources, l'ONF Réunion a été une fois de plus au centre de nombreuses informations portées aussi bien vers le grand public, les partenaires habituels voire de nouveaux et sans oublier l'interne. Cette communication 2022 a été largement et de manière encourageante, le fruit d'un travail collaboratif et constructif. **À travers ce plan la direction régionale a été positionnée, une nouvelle fois aux yeux de tous, comme le premier gestionnaire incontournable des milieux naturels réunionnais et mahorais.**

Quelques chiffres de l'année 2022, pour illustrer la large diffusion de nos messages et le retour de nos relations médiatiques.

- 17 points presse
- 113 articles papier
- 62 interventions TV
- 19 interventions radio
- 165 articles web
- 18 brèves Intraforêt
- 27 publications chlorofil

Il faut souligner l'efficacité et la présence grandissante des actions de communication de notre agence de Mayotte, grâce à l'investissement de nos collègues sur place: développement de la communication interne, reportages télévisés, visites guidées auprès du grand public, etc.

L'habituelle et indispensable implication des médias a une nouvelle fois rendu nos actions « vues, entendues et lues ». Un grand merci à eux. Nous pouvons réellement compter sur ce relais efficace et à l'écoute des objectifs environnementaux.

Fresque réalisée par l'artiste Jace sur des sujets de sensibilisation à la protection des forêts



Médiatisation de l'action de sensibilisation sur les risques incendies

À l'externe

- Le début d'année 2022 a été marqué par le passage des deux cyclones et le relais d'informations en temps réel sur la réouverture des sentiers, très attendue par la population.
- Notre participation aux opérations annuelles labellisées comme la Journée Internationale des Forêts (JIF), la fête de la nature, les week-ends nature, la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD), le Grand raid...
- Notre collaboration avec l'artiste local et international Jace nous a permis de donner naissance à des Gouzous forestiers, reconnaissables de tous et porteurs de messages de sensibilisation au respect de la forêt.
- Nos actions de sensibilisation (déchets et risque incendie) auprès du grand public et des enfants, avec l'implication du Conseil départemental des Jeunes.



Action de sensibilisation à la problématique des déchets avec le CDJ

Action de sensibilisation aux risques incendies avec le CDJ

À l'interne

- 2022 a été l'occasion de continuer à mettre en avant le travail de l'ONF Réunion, à travers les outils de communication interne, tel qu'Intraforêt, Chlorofil, le journal « Info La Réunion » mais également sur les supports nationaux de communication interne comme « Good Morning ».
- Le métier de forestier a été mis en valeur grâce à la participation de collègues au documentaire « La Réunion, les dames des forêts » diffusé sur Réunion La 1ère et différentes émissions diffusées sur les deux télévisions locales : « Alons Nou » avec Eddy Palma sur Réunion La 1ère et le « 12h30 et vous » avec Laura Château, sur Antenne Réunion.
- Nos actions de mécénat (Guigoz, Leroy Merlin) se sont concrétisées avec de belles actions de plantations réalisées par des enfants.

Que l'année 2023 soit à l'image de 2022 : riche, valorisante et prometteuse !

Médiatisation de la modernisation de la pépinière de L'Étang-Salé

Visite de l'arboretum de La Providence à l'occasion de la fête de la nature





DIRECTION RÉGIONIALE

Boulevard de La Providence
CS 71072
97404 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 48 00

AGENCE TERRITORIALE DE MAYOTTE

1 et 2 Lotissement Coconi 1
97670 Ouangani - Mayotte
Tél. : 02 69 61 67 20

AGENCE TRAVAUX

7 impasse Bonnaparte
CS 22114
97431 Le Tampon
Tél. : 02 62 27 00 66

UT NORD EST

1 rue Raphaël Calcine
97470 Saint-Benoît
Tél. : 02 62 50 10 94

UT MAFATE/CÔTE SOUS LE VENT

18 route Hubert Delisle
97423 Le Guillaume
Tél. : 02 62 54 84 83

UT SUD OUEST

MF - 29 rue E. Lallemand
97430 Le Tampon
Tél. : 02 62 27 89 62

ATELIER BOIS

1 allée des Bois Noirs
La Providence
97400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 98 03 40

PÉPINIÈRE

62 avenue de Bourbon
97427 Étang-Salé
Tél. : 02 62 26 60 28

UP NORD EST

1 allée des Bois Noirs
La Providence
97400 Saint-Denis
Tél. : 02 62 30 35 03

UP MAFATE/CÔTE SOUS LE VENT

18 route Hubert Delisle
97423 Le Guillaume
Tél. : 02 62 32 50 69

UP SUD OUEST

62 avenue de Bourbon
97427 Étang-Salé
Tél. : 02 62 26 60 28



Direction régionale La Réunion

Boulevard de La Providence
97404 Saint-Denis Cedex
dr.reunion@onf.fr
Août 2023
Maquette DCOM

